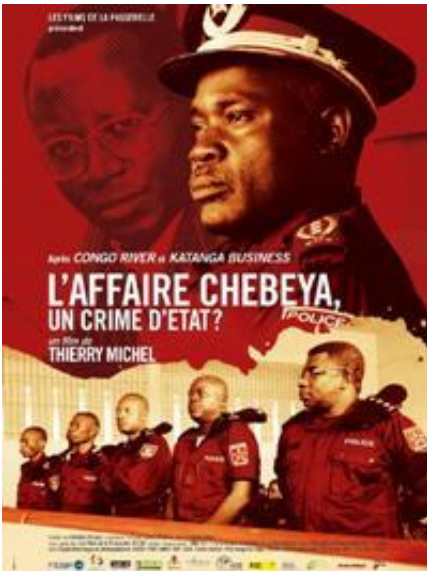


Soirée débat *L'Affaire Chebeya, un crime d'Etat?* en présence du réalisateur Thierry Michel à Bruxelles (Forum Renaissance*) le 9 octobre 2014 à 20h

L'ACAT Belgique francophone organise le jeudi 9 octobre 2014, à 20 heures au Forum Renaissance à Bruxelles une soirée-débat autour de la projection de *L'Affaire Chebeya, un crime d'État ?*, un film documentaire réalisé en 2012 par Thierry Michel.



L'œuvre du réalisateur et journaliste belge est un support qui s'accorde aux valeurs défendues par l'ACAT Belgique francophone : par son exhaustivité, par son engagement, par son souci de pédagogie, *L'Affaire Chebeya, un crime d'État ?* est une illustration forte de la situation des défenseurs des droits de l'homme en République Démocratique du Congo.

Floribert Chebeya était le Président-fondateur de l'ONG congolaise *La Voix des Sans Voix* (VSV), organisation indépendante et reconnue internationalement pour la qualité de son expertise en matière de droits humains. L'activiste, défenseur infatigable des droits de l'homme dans son pays, travaillait au moment de sa mort sur des dossiers sensibles comme les massacres perpétrés au Bas-Congo en 2007 et une série d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées.

Dans la nuit du 1er au 2 juin 2010, le corps de Floribert Chebeya est retrouvé dans sa voiture dans la banlieue de Kinshasa. Fidèle Bazana, membre de VSV et chauffeur de Floribert Chebeya, est porté disparu. Son corps ne sera pas retrouvé. La veille, Floribert Chebeya avait été convoqué au siège de l'administration par l'inspecteur général de la police, le Général Numbi, par ailleurs impliqué dans les affaires auxquelles s'intéressait Floribert.

Très vite, sous la pression populaire et internationale, la version policière d'un décès accidentel lors d'une relation adultérine est mise en doute et la suspicion d'un crime d'Etat gagne. Nous sommes en effet à un mois des grandes festivités prévues pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Indépendance. La figure de Floribert Chebeya et ce qu'il représentait pouvaient être ressentis comme une menace pour un certain nombre d'officiels et de puissants mais sa mort se révèle être au final un danger plus grand encore.

Thierry Michel, né à Charleroi en 1952, est un réalisateur qui parcourt le monde – l'Asie, l'Afrique mais aussi sa terre natale belge – avec le projet de donner à voir le visage humain, sans fard et en abolissant toute distance. C'est ce qui ressort de son long travail d'enquête sur l'affaire Chebeya : huit mois de procédure devant la Cour militaire à Kinshasa filmés sans interruption, une année entière de tournage, sept voyages entre la Belgique et Kinshasa, quatre-vingt heures de prises.

La finesse de Thierry Michel est de parvenir à guider le spectateur sur la scène de ce théâtre, sans tomber dans la partialité mais en laissant plutôt les situations et les acteurs mener à une conclusion ou du moins à une ébauche de conclusion. Ce documentaire devient un cas d'école où l'injustice d'un cas particulier et dramatique résonne avec la quête laborieuse mais valeureuse de la vérité. Il peut être vu comme une radiographie d'un État en quête de lui-même, d'une démocratie cherchant à purger une histoire tumultueuse.

L'ACAT Belgique francophone inscrit la projection de *L'Affaire Chebeya : un crime d'État ?* dans une double actualité : d'une part, les célébrations de la 12ème Journée mondiale contre la peine de mort, le 10 octobre ; d'autre part, le trentième anniversaire d'existence de l'ACAT en Belgique. C'est-à-dire 30 ans d'indignation, d'information et de protestation. Lors de la soirée-débat du 9 octobre, nous espérons vous retrouver nombreux, en présence de Thierry Michel, pour faire vivre ces valeurs, nos valeurs.

* Avenue de la Renaissance 40, 1000 Bruxelles, face au Parc du Cinquantenaire. Métro : Schuman, Mérode